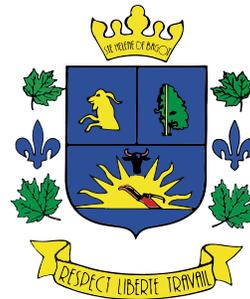


# Le Bagotier



Journal Sainte-Hélène-de-Bagot

MAI 2018

À LA UNE



LE SAMEDI 23 JUIN, ON SOULIGNE NOTRE  
**FÊTE NATIONALE!**

## DJ ALEX SIMPSON

Cet artiste s'est classé parmi plusieurs concours reconnus dont Star Académie et Canadian Idol



## PLUSIEURS NOUVEAUTÉS!

Activités pour toute la famille...  
SOCCER BULLE • HOT-DOG  
TAUREAU MÉCANIQUE



- 02 BIBLIO - HORAIRE D'ÉTÉ
- 02 VENTE DE GARAGE - LOCATION DE TABLES
- 04 CIRCUIT PATRIMONIAL
- 07 2<sup>E</sup> VERSEMENT DE TAXES
- 08 COMMANDITAIRES - FEU D'ARTIFICE
- 09 MATINÉES GOURMANDES
- 10 FÊTE NATIONALE - PROGRAMMATION
- 11 CAMP DE JOUR
- 14 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RURAL
- 15 MALADIE DE LYME
- 16 COLLECTE RDD

### BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Lundi 25 juin | Fête Nationale  
Lundi 30 juin | Fête du Canada  
Du 20 juillet au 5 août inclusivement | Vacances estivales

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant à [mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca)

421, 4<sup>e</sup> ave, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0  
[www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)



Bibliothèque municipale de Sainte-Hélène-de-Bagot  
384, 6<sup>e</sup> avenue | 450 791-2455 poste 2300

Mercredi 19h à 21h  
Samedi 9h30 à 11h30

## BONNE LECTURE À TOUS NOS ABONNÉS

Plusieurs nouveaux livres ont été acquis au fil des semaines afin d'agrémenter vos moments de lecture et nous regarnissons notre coin pour les jeunes de belles nouveautés. Visitez-nous afin de les découvrir.

### ATTENTION : Nouvel horaire d'été (du 24 juin au 4 septembre)

Mercredi de 19h à 21h | Jeudi de 19h à 21h

Fermé les samedis

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter notre site Internet au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com) ou téléphoner au 450 791-2455, poste 2310 (Jézabelle Legendre).

**NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES** qui désireraient s'investir 2 heures par mois au niveau de la Bibliothèque. Si cette expérience vous tente, veuillez communiquer avec moi au 450 791-2164.

Merci et que l'été qui s'en vient nous apporte CHALEUR ET SOLEIL À PROFUSION!

Ginette Piché

VENTE DE  
**GARAGE**  
ANNUELLE



Le conseil municipal a décrété la première fin de semaine de juin pour les ventes de garage. Vous êtes donc tous invités à organiser des ventes de garage sur vos terrains cette fin de semaine-là.

fadoq

Sainte-Hélène-de-Bagot

## VENTE DE GARAGE

**Samedi le 2 juin**, la FADOQ Sainte-Hélène loue des emplacements autour du presbytère au coût de 10,00\$ pour mettre vos tables.

Nous louons également des tables au coût de 5,00\$ chacune.

### Pour information:

Gisèle Laliberté 450 791 0304 ou par courriel au [1glali@sogetel.net](mailto:1glali@sogetel.net)

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

STÉPHAN HÉBERT  
450 501-4731



CONSEILLER #1

JONATHAN HAMEL  
514 831-8229



CONSEILLER #2

MARTIN DOUCET  
450 513-1224



CONSEILLER #3

RÉJEAN RAJOTTE  
450 791-2297



CONSEILLER #4

PIERRE PARÉ  
450 278-2327



CONSEILLER #5

MATHIEU DAIGLE  
450 779-2136



CONSEILLER #6

FRANCIS GRENIER  
450 888-2399

PERSONNEL  
MUNICIPAL



450 791-2455

**BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE VENDREDI**

**VÉRONIQUE PICHÉ** | Directrice générale  
Poste 2240 • dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

**SYLVIE VANASSE** | Directrice générale adjointe  
Poste 2250 • adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

**MARTINE LUPIEN** | Adjointe administrative  
Poste 0 • mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

**BERTRAND LAPIERRE** | Directeur des travaux publics  
Poste 2260 • travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

**FRANCIS RAJOTTE** | Directeur service des incendies  
incendie.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

**JÉZABELLE LEGENDRE** | Technicienne en loisir  
Poste 2310 • loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

**RAYMOND LESSARD** | Officier municipal en bâtiment  
Poste 2230 • inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca  
Horaire : MARDI : 8h30 à 11h30 | JEUDI : 17h00 à 20h00



**NUMÉRO D'URGENCE  
TRAVAUX PUBLICS  
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



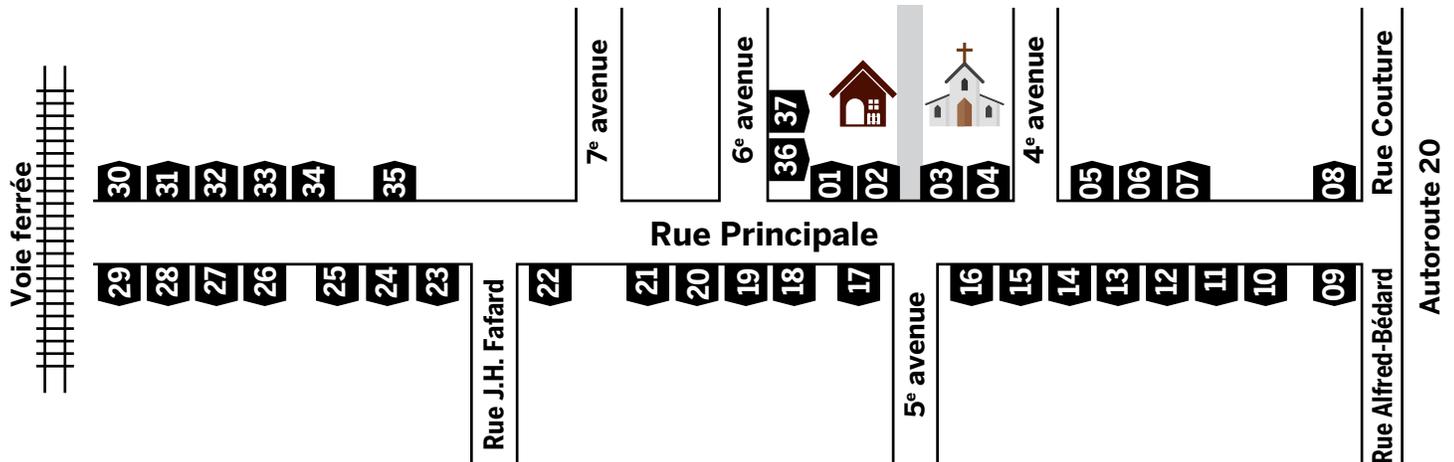
Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

**450 250-2481**

## CIRCUIT PATRIMONIAL

Nous vous invitons à parcourir les 37 panonceaux installés le long de la rue Principale. Le circuit rend hommage aux familles bâtisseurs de notre municipalité. Chaque plaque est munie d'un code barre 2D accessible sur tous les appareils mobiles avec un accès Internet.



fadoq **Sainte-Hélène-de-Bagot**



Il reste quelques places pour le voyage de 2 jours au Saguenay pour voir **La fabuleuse histoire d'un royaume**.

**Pour information:**

Gisèle Laliberté 450 791 0304 ou par courriel 1glali@sogetel.net



**ANNIVERSAIRES  
MOIS DE MAI**



- M. Jacques Laliberté ..... 01
- M. Luc Leclerc ..... 05
- Mme Huguette Barré ..... 06
- M. Michel Forest ..... 06
- M. Daniel Picard ..... 06
- M. Marcel Birtz ..... 14
- M. Michel Daigle ..... 16
- Mme Sylvie Beauregard ..... 17
- Mme Réjeanne Dépeault ..... 18
- Mme Carmen Paquette ..... 22
- Mme Sylvie Guignard ..... 25
- M. André Larocque ..... 27
- Mme Thérèse Chagnon ..... 27
- M. Denis Houle ..... 27
- M. Marcel Bouthillette ..... 28
- Mme Mariette Senéz ..... 30



# ADRESSES À RETENIR

## BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 421, 4<sup>e</sup> avenue, 2<sup>e</sup> étage  
Sainte-Hélène-de-Bagot  
(Québec) J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455  
Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca  
Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

## CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4<sup>e</sup> avenue  
Téléphone: 450 791-2455

## CHALET DES LOISIRS

425, 6<sup>e</sup> avenue  
450 791-2455

## BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6<sup>e</sup> avenue  
Téléphone: 450 791-2455, poste 2300

### Horaires réguliers

Mercredi : 19h à 21h  
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

## PAROISSE SAINTE-HÉLÈNE

Adresse: 650, rue Principale  
Téléphone: 450 791-2480

## ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4<sup>e</sup> avenue  
Téléphone: 450 773-1237

## BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

### Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale  
Téléphone: 450 791-2666

## DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville: 819 474-7770  
Acton vale: 1-800-969-3793  
Courriel: Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca

## DÉPUTÉE FÉDÉRALE : BRIGITTE SANSOUCY

Saint-Hyacinthe: 450 771-0505  
Courriel: brigitte.sansoucy@parl.gc.ca

## LIENS D'INTÉRÊT



### CÂBLEVISION

1 800 567-6353 • www.cablevision.qc.ca

### SOGETEL

1 866 764-3835 • www.sogetel.com

### TÉLÉBEC

1 888 835-3232 • www.telebec.com

### MASKATEL

450 250-5050 • 1 877 627-5283 • www.maskatel.ca

### SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (S.P.A.D.)

1-855-472-5700 • www.spadrummond.com

### RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350 • www.regiedesdechets.qc.ca

### ÉCOCENTRES

450 774-2350  
www.regiedesdechets.qc.ca/ecocentres\_intro.html

### COMMISSION SCOLAIRE DE ST-HYACINTHE

450 773-8401 • www.cssh.qc.ca

### MRC DES MASKOUTAINS

Général : 450 774-3141 • www.mrcmaskoutains.qc.ca

Service d'évaluation : 450 774-3143

Service développement économique (DEM) : 450 773-4232

Programme de rénovation : 450 774-3159

Patrimoine : 450 774-5026

Cours d'eau : 450 774-3159

Transport adapté : 450 774-8810

Transport collectif : 450 774-3173



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					Bureau municipal FERMÉ 1	Biblio 9h30h à 11h30 2
3	4		Biblio 19h à 21h 5 6	7	Bureau municipal FERMÉ 8	Biblio 9h30h à 11h30 9
10	11		Biblio 19h à 21h 12 13	14	Bureau municipal FERMÉ 15	Biblio 9h30h à 11h30 16
17	18		Biblio 19h à 21h 19 20	21	Bureau municipal FERMÉ 22	Biblio 9h30h à 11h30 23
24	Bureau municipal FERMÉ Fête Nationale 25		Biblio 19h à 21h 26 27	Biblio 19h à 21h 28	Bureau municipal FERMÉ 29	30

## RÉSERVATION DE SALLES OU D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

	LOCATAIRE RÉSIDENT		LOCATAIRE NON-RÉSIDENT	
	sans taxe	avec taxes	sans taxe	avec taxes
Gymnase-Cuisine	275,00\$	316,18\$ (20\$/h, max.2h)	375,00\$	431,16\$ (40\$/h, max.2h)
Chalet des loisirs	225,00\$	258,69\$	325,00\$	373,67\$
Terrain de baseball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de volley-ball	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Patinoire	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)
Terrain de tennis	250,00\$	287,44\$ (la saison)	300,00\$	344,93\$ (la saison)

**POUR INFORMATION :** Jézabelle Legendre 450 791-2455, poste 2310 ou à loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

## TARIFICATION ANNUELLE DE LA PUBLICITÉ (10 PARUTIONS)

Publicité noir et blanc à l'intérieur du journal	Publicité couleur à l'arrière du journal
1/4 page : 150 \$ (plus taxes) (carte d'affaires simple)	1 page : 1 500 \$ (plus taxes)
1/4 page : 275 \$ (plus taxes) (carte d'affaires double)	
1/2 page : 500 \$ (plus taxes)	
1 page : 1 000 \$ (plus taxes)	

**POUR INFORMATION :** Audrey Lapierre 450 381-2908 ou à info@ideegraphik.com

# RAPPEL



## TAXES MUNICIPALES 2<sup>e</sup> versement

La Municipalité de Sainte-Hélène-de Bagot désire informer ses résidants que le 2<sup>e</sup> versement des taxes municipales vient à échéance le 27 mai 2018.

Vous avez de l'arréage dans vos paiements de taxes municipales?

Informez-vous au bureau municipal au 450 791-2455, poste 0 afin de savoir le montant exact à payer.

Cela vous évitera un solde non acquitté et des intérêts qui continuent de courir.

### VOICI VOS OPTIONS DE PAIEMENT :

- **au bureau municipal**
  - argent comptant (au comptoir)
  - chèque (dans la boîte aux lettres ou au comptoir)
  - Interac (débit seulement)
- **par la poste**  
(au 421, 4<sup>e</sup> avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0)
  - chèque
- **par le biais de la Caisse populaire Desjardins :**
  - par transaction électronique « Accès D »
  - au guichet automatique
  - au comptoir de service
- **par votre créancier hypothécaire**

### DATES D'ÉCHÉANCE

1 <sup>er</sup> versement	26 février 2018
2 <sup>e</sup> versement	27 mai 2018
3 <sup>e</sup> versement	25 août 2018



## SERVICE INCENDIE

Bonjour,

En premier lieu, le service incendie aimerait remercier La Coop Ste-Hélène pour le don en matériel afin qu'on puisse faire des modules pour nos pratiques. Ces modules ont pour but de nous perfectionner avec nos appareils respiratoires.

En second lieu, nous vous avisons que les visites de prévention vont débiter afin de vérifier vos avertisseurs de fumée. Prenez quelques instants afin de les vérifier avant notre passage afin d'éviter toute anomalie.

SSI Ste-Hélène

## CONGÉS FÉRIÉS ET VACANCES ESTIVALES

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé :

**Lundi 25 juin** (Fête de la St-Jean Baptiste)

**Lundi 30 juin** (Fête du Canada)

**Du 20 juillet au 5 août inclusivement**  
(Vacances estivales)



## NOUVEL HORAIRE

Raymond Lessard,  
Officier municipal en bâtiment

Mardi : 8h30 à 11h30  
Jeudi : 17h00 à 20h00

## BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS?

Appelez au bureau municipal  
au 450 791-2455, poste 0  
Nous vous indiquerons les plages  
horaires disponibles.

### REJOINDRE L'OFFICIER MUNICIPAL :

Courriel : [inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Téléphone : 450 791-2455, poste 2230



## PLANIFIER SON CHANTIER DE CONSTRUCTION

Il est de votre devoir de planifier votre chantier de construction. Vous devez avoir un permis valide AVANT de commencer à faire des rénovations, de la construction, une installation ou autre travaux. L'Officier municipal est la seule personne qui émet ce genre de permis.

“

**Prévoyez vos rendez-vous et vos demandes de permis.  
N'attendez pas à la dernière minute.**

”

## FEU D'ARTIFICE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

LE SAMEDI 23 JUIN 2018

La Municipalité recherche des commanditaires pour son méga feu d'artifice annuel. **Ce feu est financé à 100% par des commanditaires.** Toutes personnes ou entreprises désirant faire un don peut parler

à un de nos représentants municipaux ou tout simplement poster un chèque au bureau municipal. **Prendre note qu'aucune facture ne sera émise mais un reçu vous sera cependant posté.**

Bienvenue aux anciens et aux nouveaux donateurs.



# CET  T , UN MARCH  PUBLIC CHEZ NOUS!



## 23 JUIN

425, 6  AVENUE, SAINTE-H L NE-DE-BAGOT

### LE SAMEDI 23 JUIN, DE 9 H   13 H

[www.matinees-gourmandes.com](http://www.matinees-gourmandes.com) | 





# LE SAMEDI 23 JUIN, ON SOULIGNE NOTRE FÊTE NATIONALE !

(CHALET DES LOISIRS)

La **Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot** et le **Comité des loisirs Ste-Hélène** vous offrent une programmation dynamique et variée.

Pour les curieux et les curieuses, voici quelques activités qui sont déjà prévues :

## DJ Alex simpson

Avec plus de 20 ans d'expérience en tant que chanteur, Alex Simpson est un artiste aux multi-facettes qui se démarque de par son amour pour le public et le monde avec qui il travaille.

Partout où il passe, il laisse les gens amusés et divertis!



**9 h à 13 h**

LES MATINÉES GOURMANDES

**13 h à 16 h 30**

ACTIVITÉS FAMILIALES

Jeux gonflables, soccer bulle, jeux d'eau, tours de tracteur, maquillage, coin manicure, etc.

**16 h 30**

SOUPER HOT-DOG en continu jusqu'à la fin de la soirée

**18 h 30 à 21 h 30**

Relevez le défi du TAUREAU MÉCANIQUE

**19 h à 21 h**

DANSE COUNTRY sous le chapiteau

**21 h 30**

ANIMATION DE SOIRÉE avec le DJ Alex Simpson ainsi que du karaoké sur écran géant

**22 h 30**

FEU D'ARTIFICE

**BÉNÉVOLES RECHERCHÉS** | Contactez Jézabelle Legendre au 450 791-2455, 2310

## Inscription – CAMP DE JOUR 2018



### Rappel important!

Chers parents, il est toujours temps d'inscrire vos enfants au service du camp de jour. Afin de bien planifier leur arrivée, nous souhaiterions recevoir un maximum d'inscriptions **AVANT le 23 mai prochain**. Actuellement, les informations ainsi que le formulaire d'inscription se retrouvent sur le site Internet de la municipalité au [www.sainte-helene-de-bagot.com](http://www.sainte-helene-de-bagot.com) dans l'onglet **ACTIVITÉS ET LOISIRS** (camp de jour et soccer 2018).

### Mercredi 23 mai : Rencontre préparatoire importante!

Comme à chaque année, nous vous accueillons pour une courte et essentielle rencontre. Elle aura lieu au Chalet des loisirs à 18 h 30. Lors de cette soirée :

- ✳ Vous recevrez le guide du parent;
- ✳ Vous rencontrerez les animateurs et aides-animateurs;
- ✳ Vous serez informés du calendrier et des détails importants pour l'été;
- ✳ Vous pourrez procéder aux inscriptions des sorties et profils;
- ✳ Vous pourrez finaliser l'inscription dans son ensemble.



### Comment s'inscrire? Deux façons...

1- Remplir le formulaire d'inscription en ligne, l'imprimer et le remettre directement via l'école Plein-Soleil. Joindre le paiement.

2- Présentez-vous à l'une ou l'autre de ces **nouvelles soirées** d'inscription : Les mercredis 9 ou 16 mai entre 18 h 30 et 20 h 30 au **Chalet des loisirs**. Prévoir le paiement et la carte d'assurance maladie de chaque enfant.

**Pour plus d'information: Jézabelle Legendre au 450 791-2455 (2310)**

# Les loisirs EN MOUVEMENT



**Jézabelle Legendre**  
Technicienne en loisir

C'est avec fierté que je vous présente  
le conseil d'administration du Comité  
des loisirs Ste-Hélène 2018-2019.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION du Comité des loisirs Ste-Hélène 2018-2019



**Réjean Rajotte**  
(président)



**Kathleean Marcoux**  
(vice-présidente)



**Cindy Bédard**  
(secrétaire)

**Caroline Beaudoin**



**Michel Brouillard**



**Denis Bélanger**



**Annie Mercier**



# Un énorme merci !

10 mai 2018

Madame, Monsieur,

Les élèves et le personnel de l'école Plein-Soleil, le Comité d'établissement ainsi que les Loisirs de Ste-Hélène-de-Bagot tiennent à vous remercier pour vos généreuses contributions pour le super-spectacle qui a eu lieu le 27 avril 2018. Grâce à vous, l'événement a été un vif succès. Il est à noter que sans nos précieux commanditaires, il n'aurait pas été possible de vivre une aussi belle soirée.

AB Mécanik  
Abattoir Hébert  
Brimbelle  
Brookside  
Cantine chez Méli  
Céramique Multipose  
Coiffure Signé July-James  
Coop Unimat  
Danielle Carrier Bourgeois  
École de karaté Shimai Dojo  
Érablière L'autre Versant  
Esthétique Auto Y.L.  
Grand national de tire de tracteurs  
Idéographik  
Isabelle Chabot  
Laforce Mécanique  
La Ronde  
Le Courrier de Saint-Hyacinthe  
Loisirs de Ste-Hélène-de-Bagot  
Judith Racicot de Lussier Chevrolet  
Manon Chalifour

Marcel et Paul-André Bouthillette  
Marché Bonichoix  
Maskarade  
Maxime Girard  
McDonald's  
Michaël's  
La Municipalité  
Promutuel  
RCA Électrique  
Roulottes A.S. Lévesque  
Shell  
Son Arts  
Subway  
Théâtre de la Dame de Cœur  
Tim Hortons  
Traiteur Patrick Benoit  
Transport Petit

**Un merci sincère à tous!**

**Salutations distinguées,**

**Le comité organisateur de l'École Plein-Soleil**

# Fonds de développement rural

**Près de 222 000 \$ accordés pour le développement rural!**



**Saint-Hyacinthe, le 19 avril 2018** – Au conseil d’avril, la MRC des Maskoutains a confirmé les montants d’aide financière consentis dans le cadre de son premier appel de projets du Fonds de développement rural (FDR) pour 2018. Au total, 12 projets ont été acceptés et le fonds versera aux promoteurs une contribution financière totalisant près de 222 000 \$. Ces initiatives généreront des investissements de près de 594 000 \$ sur le territoire de la MRC.

« Les projets que nous appuyons ce printemps rejoignent plusieurs catégories de citoyens : jeunes, familles, aînés, immigrants, personnes vulnérables et proches aidants. La grande mobilisation qui anime nos milieux ruraux entraîne la concrétisation de projets qui ont d’importantes retombées. Nous sommes à même de constater les résultats tangibles de tout cela dans nos municipalités respectives. Le conseil est fier de soutenir ces initiatives et de contribuer à l’essor des communautés rurales », indique le président du comité de gestion du Fonds de développement rural, M. Robert Beauchamp, maire de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Voici les projets appuyés par le FDR :

**Amélioration du parc de planches à roulettes au parc des Loisirs**

Municipalité du village de Sainte-Madeleine – 18 000 \$

**Aménagement de trois terrains de tennis**

Municipalité de La Présentation – 8 923 \$

**Borne de recharge de niveau 2 pour voitures électriques**

Municipalité de Saint-Barnabé-Sud – 5 000 \$

**Éclairage de la patinoire**

Ville de Saint-Pie – 10 000 \$

**Parc-école, Sainte-Hélène-de-Bagot**

École Plein Soleil – 40 000 \$

**Il y a de la vie à Saint-Pie! Parc-école**

École au Coeur-des-Monts – 19 652 \$

**Amélioration des installations au Parc des Bénévoles**

Municipalité de Saint-Liboire – 10 000 \$

**Installation de toilettes dans les parcs publics**

Municipalité de Saint-Jude – 20 000 \$

**Nouveau module au petit parc**

Municipalité de Saint-Damase – 14 349 \$

**Dépistage et soutien aux personnes âgées vulnérables dans sept municipalités rurales**

Société Alzheimer des Maskoutains-Vallée des Patriotes – 5 700 \$

**Laboratoire de fabrication numérique mobile**

Médiathèque maskoutaine, en collaboration avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe – 50 000 \$

**Caravane de sensibilisation sur la diversité culturelle dans sept municipalités rurales**

Forum-2020 – 20 000 \$

Pour information, consulter le site Internet de la MRC ou contacter Steve Carrière, agent de développement, au 450 768-3005.

## La maladie de Lyme est bien présente en Montérégie



### POUR NE PAS EN ÊTRE **LA CIBLE**

UNE MALADIE DONT IL FAUT SE PROTÉGER!

En Montérégie, plus de cent personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2017. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de juin et d'août, mais il faut rester vigilant du printemps à l'automne.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants faisant des activités de plein air dans les boisés ou les herbes hautes risquent davantage d'être exposés aux tiques. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. Certains travailleurs ayant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent aussi être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. Une consultation médicale pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait approprié pour prévenir la maladie;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez [www.maladiedeLymeMonteregie.com](http://www.maladiedeLymeMonteregie.com).

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2018



## UN CONSEIL DE LA RÉGIE POUR VOUS FACILITER LA VIE !

Des **GROS REBUTS** à disposer...?  
Des **PROJETS DE RÉNOVATIONS**...?



Deux écocentres sont **accessibles gratuitement**, sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie, du **14 avril au 25 novembre, de 8h30 à 16h30**.

- 1880, rue Brouillette, à Saint-Hyacinthe  
Vendredi, samedi et dimanche
- 68, rue Noël-Lecomte, à Acton Vale  
Samedi et dimanche

**MATÉRIAUX SECS** – Débris de construction/démolition, mélamine, bois traité, métal, brique, béton, bardeaux d'asphalte, gypse, fenêtre, PVC...

**ENCOMBRANTS** – Électroménager, toilette, bain, lavabo, mobilier, matelas, chauffe-eau, styromousse, objet de plastique, barbecue (sans bonbonne), tapis, toile de piscine, équipement sportif...

**INFORMATIQUE, ÉLECTRONIQUE, ÉLECTRIQUE** ordinateur, télévision, petit appareil ...

**PNEUS** - sans jantes de diamètre inférieur à 112,5 cm (45 po)

**HUILE ET PEINTURE**

**MATIÈRES NON ACCEPTÉES**



Batterie auto, pile, bonbonne de propane, fluocompacte, fluorescent, RDD, pneus hors dimension ou avec jantes.

Effectuer un tri préliminaire des matières avant de se présenter au site et prévoir de l'aide pour le déchargement des matières.

### LE MÉNAGE DE PRINTEMPS S'EN VIENT...



L'ensemble des résidents du territoire de la Régie ont accès **gratuitement** à la collecte des résidus domestiques dangereux et des résidus électroniques et informatiques.

Ces produits comportent des risques pour la santé humaine et les écosystèmes seront recyclés, valorisés ou éliminés de façon respectueuse pour l'environnement.

En voici quelques exemples :

- Huiles et peintures
- Piles et batteries
- Fluocompactes et néons
- Produits de piscines/spa
- Antigels et lave-vitres
- Engrais et pesticides
- Bonbonne de propane
- Combustibles
- Médicament périmés
- Appareil électriques, informatiques & électroniques

La collecte du printemps pour les résidus domestiques dangereux et les résidus électriques, informatiques et électroniques aura lieu le :

**Samedi le 26 mai à Saint-Hyacinthe**  
**Au stade L.- P. Gaucher, 900, rue Turcot**  
**de 8h30 à 16h30**

**Pour la liste complète des produits acceptés, visitez notre site internet [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec) ou appelez-nous 450 774-2350**



## ACCOMPAGNER LES ORGANISMES, INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

La mission de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains consiste à favoriser la gestion des matières résiduelles produites sur son territoire dans le respect du principe des 3RV, soit la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation de celles-ci et à sensibiliser la population visée. Elle dessert également certaines industries, commerces et institutions (ICI) générant une quantité de matières résiduelles assimilable au volume résidentiel, dont les organisations municipales.

Une ressource en environnement est disponible pour accompagner les gestionnaires des ICI et ceux des municipalités afin de favoriser la réduction des quantités de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et une augmentation des quantités de matières valorisées. Ce **service d'accompagnement gratuit est offert à tous** et peut prendre différentes formes selon les besoins.

Grâce à des recommandations adaptées spécifiquement à la réalité des organisations municipales, vous pourriez réaliser des économies, diminuer votre impact environnemental lié à la gestion de ces matières et surtout, faire rayonner vos efforts de sensibilisation auprès de vos citoyens.

N'hésitez pas à me contacter pour discuter de vos besoins ou prendre rendez-vous.

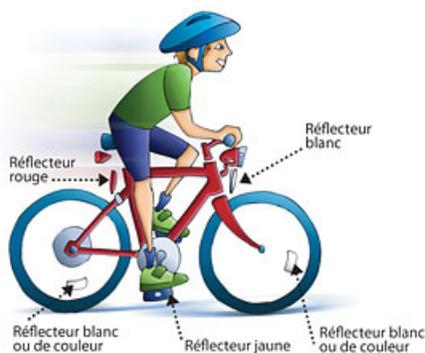
Amélie Roy, B. Sc., M. Env.  
Chargée de projet au développement de programmes environnementaux  
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains  
2090, rue Cherrier  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3  
Tél. : 450 774-2350 Téléc.: 450 774-9737  
[www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca)



## À VÉLO, IL Y A DES RÈGLES À RESPECTER

En vélo, plusieurs équipements sont obligatoires, comme les réflecteurs. D'autres sont fortement recommandés, comme le rétroviseur, le fanion et, pour protéger sa tête : le casque.

### ACCESSOIRES DE VISIBILITE OBLIGATOIRES SUR LE VELO



- Réflecteur rouge à l'arrière
- Réflecteur blanc à l'avant
- Réflecteurs aux rayons des 2 roues, visibles des 2 côtés
- Réflecteurs jaunes aux 2 pédales

La sécurité à vélo commence par le respect du *Code de la sécurité routière* et par l'adoption de comportements préventifs. Voici entre autres quelques règles à respecter lorsque l'on utilise un vélo :

- **Circuler à l'extrême droite de la chaussée et dans le sens du trafic.**
- **En groupe, il faut circuler à la file indienne, jamais côte à côte.**
- **Établir un contact visuel avec les autres usagers de la route et signaler ses intentions au moment d'une manœuvre.**

Rappelons qu'il est **interdit** de :

- **Circuler avec un baladeur ou un casque d'écoute.**
- **Transporter un passager, sauf s'il y a un siège prévu à cet effet.**
- **Circuler entre les véhicules en mouvement.**
- **Circuler sur le trottoir.**
- **Consommer des boissons alcoolisées en circulant.**

S'il n'y a pas de feux de circulation pour les cyclistes, **il faut respecter les feux de circulation pour les véhicules**. Pour traverser lorsqu'il y a un feu pour piéton, il faut descendre de son vélo.

### *Méfiez-vous...*



**Cet été, soyez prudents lors de vos déplacements à vélo et rappelez-vous d'être visibles et surtout prévisibles pour les automobilistes qui vous entourent...  
Partageons la route intelligemment !**

Source : SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec)



# LES BARBECUES AU PROPANE

## Quoi faire si le barbecue prend feu ?

Si possible, fermer le robinet de la bombonne  
Fermer le couvercle pour étouffer le feu  
Si le feu persiste, composer le 9-1-1

## Quoi faire si la bouteille de propane prend feu ?

Composer le 9-1-1  
Ne pas tenter d'éteindre le feu

## Comment transporter la bouteille de propane ?

Garder la bombonne en position debout  
S'assurer que la valve de sécurité est bien fermée  
Garder une fenêtre ouverte ou le offre entrouvert  
S'assurer que les bombonnes de 20 kg (45 lb) sont munies d'un bouchon d'étanchéité

## Ne jamais utiliser un barbecue à l'intérieur

**Laisser un mètre (3 pi)  
entre le barbecue  
et la structure ou le mur**

Votre **SÉCURITÉ**  
et le **PROPANE**





## L'INFO MADA de la MRC des Maskoutains

ÉDITION 3 – volume 2 – mai 2018

### ACTUALITÉS

#### Transport adapté gratuit pendant une semaine

Les usagers du transport adapté seront heureux d'apprendre qu'ils pourront de nouveau bénéficier de la gratuité du service pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 juin. Gratuité qui, toutefois, ne s'applique pas aux accompagnateurs. De plus, les règles et procédures du service demeurent inchangées.

Cette gratuité temporaire est rendue possible grâce aux sommes attribuées par Revenu Québec à la MRC à titre de remboursement de la taxe sur les carburants.

Les usagers doivent téléphoner au service de transport adapté au 450 774-8810 afin de réserver tous leurs déplacements selon le fonctionnement habituel.



**ENSEMBLE,  
BÂTISSONS UNE SOCIÉTÉ  
PLUS INCLUSIVE**

**Semaine québécoise  
des personnes  
handicapées**  
Du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2018

### CULTURE ET COMMUNAUTÉ

#### Trucs et astuces pour les aidants

« Durant près de deux décennies, j'ai mis ma vie hors de moi pour sortir un être humain de l'enfer. Pour sortir un être humain de l'enfer où la maladie l'accablait désespérément... » - extrait d'un poème de Chloé Sainte-Marie, publié par La Presse +, le 28 mars. Magnifique interprète, Chloé Sainte-Marie a aussi été proche aidante pour son amoureux, Gilles Carle, pendant de nombreuses années.

« J'ai mis ma vie hors de moi », écrit-elle. Voilà une expression qui rejoint à coup sûr toute personne qui a été ou qui est proche aidant(e).

Bien que datant de 2011, la publication *Aider un proche au quotidien – Trucs et astuces pour les aidants* demeure un document fort utile pour les



aidants. Il permet de se poser les bonnes questions sur les chamboulements qui se produisent au quotidien, les questionnements qui surgissent et surtout, il incite l'aidant à aller chercher de l'aide et du soutien.

Débarressez-vous de votre culpabilité, peut-on lire en page 18. Immense sujet parmi tous les autres abordés!

Écrit par Francine Ducharme, à l'époque où elle était titulaire de la Chaire Desjardins en soins infirmiers, le document est disponible sur le site du ministère de la Famille.

## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

### Comment rejoindre et accompagner les aînés isolés socialement



Fruit d'une étude commandée par la FADOQ qui s'est déroulée de 2014 à 2017 dans la région de Québec, la recherche-action *Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement: Une trousse d'accompagnement*<sup>1</sup> visait deux objectifs :

- 1- Expérimenter et évaluer une forme d'intervention visant à repérer des aînés isolés socialement, comprendre leurs difficultés et leurs besoins et les accompagner vers les ressources et les services pouvant combler ces besoins et réduire leur isolement.
- 2- Outiller les organismes qui ont pour mission de réduire l'isolement social des aînés, en concevant une trousse d'intervention.

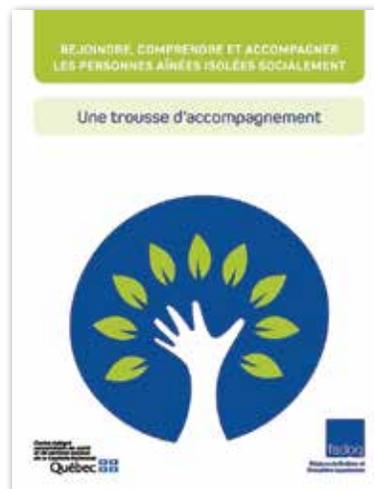
On y établit les facteurs de risques d'isolement chez les aînés selon quatre catégories :

- Les facteurs sociodémographiques (le genre, le fait de vivre seul, le faible revenu, la retraite, l'immigration)
- Les facteurs liés à la santé (limitations physiques ou cognitives, maladie mentale)
- Les facteurs liés aux transitions de vie (veuvage, déménagement, éloignement de sa famille)
- Les facteurs liés à l'environnement physique (obstacles aux déplacements ou à l'accès aux infrastructures).

<sup>1</sup> Bureau, G., Cardinal, L., Côté, M., Gagnon, É., Maurice, A., Paquet, S., Rose-Maltais, J., & Tourigny, A. (2017). *Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement: Une trousse d'accompagnement*. Québec: FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches (FADOQ – RQCA).

Les conséquences et les répercussions de l'isolement social sur les individus sont nombreuses. En voici quelques-unes : diminution de la qualité de vie, diminution de la sécurité ou risque accru de mortalité lié aux problèmes de santé.

La recherche mentionne que l'accompagnement est un processus parsemé d'obstacles. Le temps et le lien de confiance sont cruciaux. Les personnes fortement isolées peuvent perdre toute volonté d'agir, adopter une position plus attentiste, attendre que la personne qui accompagne fasse les démarches. S'en suit un cercle vicieux qu'il faut tenter de briser. Il faut non seulement gagner la confiance de la personne âgée, mais lui redonner confiance en elle-même.



La trousse d'accompagnement produite au bénéfice des intervenants qui œuvrent auprès des aînés comprend neuf outils. Ceux-ci portent entre autres sur les moyens d'identifier les territoires où la probabilité est plus grande de retrouver des personnes isolées; le repérage, c'est-à-dire des

indices pour reconnaître des personnes âgées isolées; ce qu'il est important de connaître sur la personne isolée afin de bien comprendre sa situation, ses relations et ses principaux besoins, etc.

La trousse est disponible en ligne à <https://www.fadoq.ca/wp-content/uploads/2017/12/trousse-daccompagnement.pdf>.

Source : CARDINAL, L et coll. (2018). *Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées. Vie et vieillissement*, Revue trimestrielle de l'Association de gérontologie, vol. 15, no 1, 13-20.

## ENGAGEMENT SOCIAL

### Les relations intergénérationnelles, ça peut rapporter gros!

Quels bénéfices jeunes et aînés retirent-ils d'une relation intergénérationnelle? Les auteurs de la recherche intitulée *Les liens intergénérationnels et l'échange des savoirs dans la pratique de l'action bénévole* ont voulu répondre à cette question. Leurs résultats ont été livrés à la FADOQ-Mauricie à la suite de cette étude menée de 2013 à 2016.



sentir utile, facilitent la communication, aident à la socialisation, la compréhension mutuelle, l'apprentissage, ainsi qu'au partage des connaissances et des informations.

Les activités qui en découlent contribuent à réduire l'isolement, à améliorer la santé et la confiance et à renforcer les capacités des participants.

Il existe un intérêt croissant pour les liens intergénérationnels dans le monde entier puisque la population âgée s'accroît et que le fossé générationnel entre les jeunes et les personnes âgées augmente également.

Une relation intergénérationnelle garde à jour les aînés sur différentes tendances et elle a un effet positif sur leur mémoire. Elle apprend aux jeunes à les connaître sous un autre angle, ce qui contribue à combattre l'âgisme.

Les liens intergénérationnels favorisent des relations harmonieuses, permettent à chaque génération de se

Dans la région, quelques organismes favorisent les liens intergénérationnels par le biais de certaines de leurs activités, c'est notamment le cas du Trait d'union montréalais (450 223-1252), de la Maison de la famille des Maskoutains (450 771-4010) et de Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains (450 774-8758).

Source: FORTIER, J. (2018). Les bénéfices d'une relation intergénérationnelle en contexte de bénévolat: le point de vue d'aînés et de jeunes. *L'Observatoire québécois du loisir*, vol. 15, no 8, 1-6.

## VIEILLISSEMENT ET SANTÉ

### Connaissez-vous l'Association des Stomisés Richelieu-Yamaska?

Le siège social de cette association est situé à Saint-Hyacinthe depuis sa fondation, en 1982. Elle offre du soutien, de l'information et de la formation dans le but d'aider les personnes atteintes de maladies inflammatoires du système digestif.

Étant donné que de plus en plus de personnes souffrent de ces maladies (maladie de Crohn, colite ulcéreuse, côlon irritable, cancer colorectal et de la vessie), les membres du conseil d'administration invitent la population à se renseigner sur ses activités et, qui sait, à devenir membre ou bénévole afin de permettre à l'association d'élargir sa gamme de services et rejoindre le plus de stomisés ou de futurs stomisés.



M. Jacques Beaudreault, président, profite de l'occasion pour souligner le travail acharné des bénévoles, Rosalie Croteau et Lisette Hélène Blanchard (sur la photo), de même que celui de autres personnes qui travaillent dans l'ombre.

Pour en savoir plus, visitez le site web [stomisesry.com](http://stomisesry.com) ou contactez l'association à [jacques.inspiration@gmail.com](mailto:jacques.inspiration@gmail.com).

INFORMATION ET RÉFÉRENCE

Opération bienveillance

Le 15 juin, ce sera la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées. À cette occasion, la MRC des Maskoutains et ses partenaires de la Table de concertation maskoutaine des organismes pour les aînés souhaitent inviter les citoyens et citoyennes de la MRC à porter le ruban mauve, symbole de solidarité contre la maltraitance. Vous pouvez vous en procurer dans les organismes soutenant les aînés et leur famille. Ils seront distribués gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Le 15 juin, la population est également conviée à lutter contre la maltraitance en participant à une vaste opération bienveillance qui peut se traduire de plusieurs manières et bien sûr, se reproduire pendant toute l'année.

Voici quelques exemples d'actions bienveillantes à poser à grande et petite dose, sans restriction : dire bonjour à un aîné; l'inviter à prendre un café; visiter un aîné; ouvrir la porte d'un commerce; prendre des nouvelles par téléphone; proposer à une personne aînée de votre entourage de jouer à un jeu de société; lui dire tout le bien que vous pensez d'elle; prendre un repas avec elle; lui demander conseil, etc.

Pourquoi une journée dédiée à la lutte contre la maltraitance?

La maltraitance est un phénomène social inacceptable et il importe d'en parler, de hausser notre niveau de vigilance et d'améliorer nos connaissances liées à ce phénomène.

Elle peut prendre différentes formes et être physique, psychologique ou matérielle.

Il peut s'agir de négligence des besoins essentiels (nourriture, habillement, hébergement); de mauvais traitements (violences sexuelles, blessures); d'abus psychologiques (menaces, humiliation, isolement, intimidation) ou de sévices

matériels et financiers (détournement d'argent ou mauvais usage de biens appartenant à une personne âgée).

Au Canada, on estime qu'entre 4 et 10% de la population âgée de 65 ans et plus vivant à domicile pourrait être victime de maltraitance.

Si vous êtes témoin d'une situation de maltraitance ou si vous croyez être victime d'une forme de maltraitance, demandez de l'aide en appelant la ligne téléphonique Aide Abus Aînés au 1 888 489-2287.

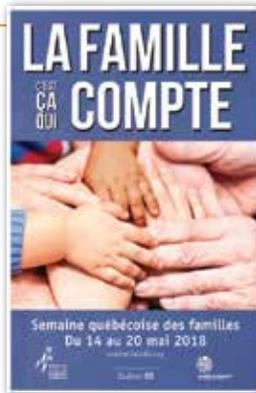


La famille, c'est ça qui compte!

Du 14 au 20, c'est la Semaine québécoise des familles.

Le vendredi 18 mai, la MRC participera au Salon de la famille qui se tiendra aux Galeries St-Hyacinthe, de 10h à 20h.

De plus, dans le cadre de cette semaine thématique, la région accueillera le Sommet de la famille, organisé par le



Réseau pour un Québec famille, les 14 et 15 mai, au Centre des congrès de Saint-Hyacinthe.

Enfin, dans la semaine suivante, la MRC remettra les Prix Distinction-Famille qui récompensent les organisations, entreprises et personnes qui travaillent au mieux-être des familles de la grande région de Saint-Hyacinthe.



**MRC des Maskoutains**  
805, avenue du Palais  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 5C6

L'info MADA est produit par la MRC des Maskoutains et issu de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de la MRC. L'information fournie dans ce numéro peut être reproduite sans réserve. Merci de bien vouloir mentionner la source.

Téléphone : 450 774-3141  
Télécopieur : 450 774-7161  
admin@mrcmaskoutains.qc.ca  
mrcmaskoutains.qc.ca



En partenariat avec :



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

# GRATUITÉ DU SERVICE POUR LES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ



**Saint-Hyacinthe, le 15 mai 2018** – La MRC des Maskoutains annonce aux usagers du transport adapté qu'ils pourront de nouveau bénéficier de la gratuité du service pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 juin. Notez toutefois que la gratuité ne s'applique pas aux accompagnateurs et que les règles et procédures du service demeurent inchangées. Le thème de la Semaine québécoise des personnes handicapées est *Ensemble, bâtissons une société plus inclusive*.

« Le conseil de la MRC est préoccupé par le bien-être des citoyens admissibles et il assure l'amélioration continue de son service de transport. Nous sommes heureux de pouvoir offrir la gratuité du service pendant cette semaine thématique et nous mettons tout en oeuvre pour que les usagers obtiennent un service hors pair, et ce, tout au long de l'année », a indiqué Mme Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

La gratuité du service pendant la Semaine québécoise des personnes handicapées est une mesure exceptionnelle rendue possible grâce aux sommes attribuées par Revenu Québec à la MRC à titre de remboursement de la taxe sur les carburants.

## Le transport adapté de la MRC

Le transport adapté est un service de transport en commun de type porte-à-porte, répondant aux besoins des personnes qui l'utilisent. Selon les limitations reconnues, le service peut offrir un certain niveau d'assistance ou une prise en charge de la personne, si son état le requiert. Pour être admise, elle doit avoir une limitation significative et persistante et répondre à certains critères. Le formulaire d'admission, prescrit par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, doit être rempli par un spécialiste de la santé reconnu.

Les usagers doivent téléphoner au service de transport adapté au 450 774-8810 afin de réserver tous leurs déplacements selon le fonctionnement habituel.

### Source :

Denyse Bégin  
Agente de communication  
MRC des Maskoutains  
450 768-3001  
[dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca)

### Information :

Micheline Martel  
Adjointe à la direction générale et directrice au transport  
MRC des Maskoutains  
450 774-3170  
[mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca)



## PROCÈS-VERBAL - 1<sup>ER</sup> MAI 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, convoquée à 19h30, tenue à 19h30, le mardi 1<sup>er</sup> mai 2018, dans la salle du conseil située au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot.

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur Jonathan Hamel, conseiller #1; Monsieur Martin Doucet, conseiller #2; Monsieur Réjean Rajotte, conseiller #3; Monsieur Pierre Paré, conseiller #4; Monsieur Mathieu Daigle, conseiller #5; Monsieur Francis Grenier, conseiller #6.

Formant le quorum, sous la présidence de monsieur le maire Stéphan Hébert. (*Code municipal du Québec - article 147*)

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :** Madame Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19h30 en précisant qu'un avis public avait été affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil afin d'aviser la population que la séance du 8 mai 2018 a été déplacée au 1<sup>er</sup> mai 2018 (même place, même heure).

Toute documentation utile à la prise de décision a été rendue disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance. (*Code municipal du Québec - article 148*)

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Résolution numéro 81-05-2018

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour.

### 3. ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

#### 3.1 DÉROGATION MINEURE - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément à l'avis public du 19 avril 2018, les informations sont données relativement à la demande du 264, rue Lamontagne / lot : 1 956 329.

Point reporté.

#### 3.2 DÉROGATION MINEURE - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément à l'avis public du 19 avril 2018, les informations sont données relativement à la demande du 315, 4<sup>e</sup> Rang / lot : 1 956 402.

#### 3.3 DÉROGATION MINEURE - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément à l'avis public du 19 avril 2018, les informations sont données relativement à la demande du 338, 5<sup>e</sup> Avenue / lot : 1 956 713.

#### 3.4 DÉROGATION MINEURE - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément à l'avis public du 19 avril 2018, les informations sont données relativement à la demande du 359, Rang Saint-Augustin / lot : 1 959 961.

MAI 2018

### 3.5 DÉROGATION MINEURE - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément à l'avis public du 19 avril 2018, les informations sont données relativement à la demande du 299, 2<sup>e</sup> Rang / lot : 1 956 984.

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

#### Résolution numéro 82-05-2018

Considérant que chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018.

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS (15 minutes maximum)

Une période de questions générales est mise à la disponibilité de l'assistance pour une durée maximale de quinze (15) minutes.

### 6. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 6.1 COMPTES À PAYER

##### Résolution numéro 83-05-2018

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 26 avril 2018 :

- Comptes pour approbation :	38 297,79\$
- Salaires :	42 828,83\$
- Comptes à payer :	78 574,09\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 26 avril 2018, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### 6.2 CRÉATION DE POSTE - ADJOINTE À LA COMPTABILITÉ

##### Résolution numéro 84-05-2018

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, de créer le poste d'adjointe à la comptabilité en raison de deux (2) jours semaine.

#### 6.3 POSTE D'ADJOINTE À LA COMPTABILITÉ - MADAME GENEVIÈVE PHANEUF - EMBAUCHE

##### Résolution numéro 85-05-2018

Sur proposition de Martin Doucet, appuyée par Mathieu Daigle, il est résolu, à l'unanimité, d'embaucher madame Geneviève Phaneuf au poste d'adjointe à la comptabilité en raison de deux jours semaine avec une probation à effectuer de huit (8) mois.

Madame Geneviève Phaneuf entrera en fonction le 7 mai 2018.

**6.4 MODIFICATION DE TITRE D'EMPLOI -  
SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE POUR  
ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

Résolution numéro 86-05-2018

Sur proposition de Jonathan Hamel, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, de modifier le titre d'emploi de madame Martine Lupien, de secrétaire-réceptionniste pour adjointe administrative.

**7. TRAVAUX PUBLICS****7.1 JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS -  
MONSIEUR GHISLAIN MAJEAU - DÉMISSION**

Résolution numéro 87-05-2018

Considérant la démission de monsieur Ghislain Majeau, journalier aux travaux publics;

Sur proposition de Jonathan Hamel, appuyée par Martin Doucet, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter la démission de monsieur Ghislain Majeau, journalier aux travaux publics en date du 20 avril 2018.

**7.2 POSTE DE JOURNALIER AUX TRAVAUX  
PUBLICS - MONSIEUR CHRISTIAN BAZMAN -  
ENTÉRINER L'EMBAUCHE**

Résolution numéro 88-05-2018

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Mathieu Daigle, il est résolu, à l'unanimité, d'embaucher monsieur Christian Bazman comme journalier aux travaux publics avec une probation de trois (3) mois.

Monsieur Christian Bazman est entré en fonction le 23 avril 2018.

**7.3 BALAYAGE DES RUES - OCTROI DE CONTRAT  
2018-2019-2020**

Résolution numéro 89-05-2018

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat à la compagnie Myrroy au coût de 110,00\$ de l'heure avant taxes pour les années 2018, 2019 et 2020.

**7.4 ENTÉRINER ACHAT URGENT - USINE DES EAUX  
USÉES - SURPRESSEUR**

Résolution numéro 90-05-2018

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, d'entériner l'achat urgent d'un surpresseur à l'usine des eaux usées au coût de 3 675,00\$ avant taxes à la compagnie 4S Surpresseur.

**7.5 LOCATION DE MATÉRIEL ROULANT**

Résolution numéro 91-05-2018

Considérant que le service incendie nécessite un véhicule de style pick-up pour leurs interventions;

Considérant que le véhicule du directeur des travaux publics correspond aux besoins du service de sécurité incendie.

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Réjean Rajotte,

il est résolu, à l'unanimité, de louer sur quarante-huit (48) mois un pick-up (K1500 Sierra Elevation ED année 2018) auprès de Lussier Chevrolet Buick GMC Ltée. au coût mensuel de 470,40\$ avant taxes.

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point.

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun point.

**10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME****10.1 DÉROGATION MINEURE - ADOPTION**

Résolution numéro 92-05-2018

Considérant une demande de dérogation mineure :

315, 4<sup>e</sup> Rang / lot : 1 956 402

Objet : permettre une dérogation mineure afin d'installer une porte de garage de 14 pieds de haut.

Considérant que plusieurs demandes ont été déposées relativement à la hauteur de porte de garage;

Considérant que le projet vise l'entreposage d'un véhicule récréatif;

Considérant que le terrain a une superficie de 5 000 mètres carrés;

Considérant que l'usage respecte le règlement de zonage;

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité accorde une dérogation mineure pour permettre une porte de garage de 14 pieds de haut sur le nouveau garage construit sur le lot 1 956 402.

**10.2 DÉROGATION MINEURE - ADOPTION**

Résolution numéro 93-05-2018

Considérant une demande de dérogation mineure :

338, 5<sup>e</sup> Avenue / lot: 1 956 713

Objet : vise à implanter le mur d'un garage attenant à une résidence à 1,0 mètre de la limite latérale du lot.

Considérant qu'aucune fenêtre ne sera installée sur le mur longeant la limite de terrain;

Considérant que le bâtiment respecte le règlement de zonage;

Considérant que de ne pas donner suite à cette demande causerait un préjudice au demandeur;

Considérant que cette demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété, puisque le propriétaire du terrain adjacent ne s'objecte pas à cette demande;

Sur proposition de Francis Grenier, appuyée par Mathieu Daigle, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité accorde une dérogation mineure pour permettre d'implanter un garage attenant à la résidence à une distance de 1,0 mètre de la limite latérale droite sur le lot 1 956 713.

**10.3 DÉROGATION MINEURE - ADOPTION****Résolution numéro 94-05-2018**

Considérant une demande de dérogation mineure :

359, Rang Saint-Augustin / lot: 1 959 961

Objet : permettre la possibilité d'implanter un silo à grains à 15 mètres de la voie publique.

Considérant que l'usage respecte le règlement de zonage;

Considérant que cette implantation occuperait un espace inoccupé et présente un aspect esthétique harmonieux;

Considérant que l'emplacement du silo tel que présenté, permet de ne pas empiéter sur la surface de terre agricole située à l'arrière de la ferme;

Sur proposition de Pierre Paré, appuyée par Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité accorde une dérogation mineure pour permettre l'implantation d'un silo, sur le lot 1 959 961, à une distance minimale de 15 mètres de la voie de circulation, tel démontré au plan accompagnant la demande.

**10.4 DÉROGATION MINEURE - ADOPTION****Résolution numéro 95-05-2018**

Considérant une demande de dérogation mineure :

299, 2<sup>e</sup> Rang / lot: 1 956 984

Objet : permettre une hauteur de porte de garage supérieure à 2,75 mètres.

Considérant que le comité est d'avis que la norme de hauteur de porte de garage n'est pas adaptée à la superficie du bâtiment construit;

Considérant que le bâtiment respecte le règlement de zonage;

Considérant que de ne pas donner suite à cette demande causerait un préjudice au demandeur;

Considérant que cette demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Francis Grenier, il est résolu, à l'unanimité, que la Municipalité accorde une dérogation mineure pour permettre d'installer une porte de garage de 3,36 mètres de haut sur le mur avant du bâtiment accessoire, sur le lot 1 956 984.

**11. LOISIRS ET CULTURE**

Aucun point.

**12. SUJETS DIVERS**

Aucun.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes maximum)**

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance pour une durée maximale de trente (30) minutes.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE****Résolution numéro 96-05-2018**

Sur proposition de Jonathan Hamel, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 20h07.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions (*article 142 (2) du Code municipal*).

Stéphan Hébert, maire

Véronique Piché, Directrice générale et secrétaire-trésorière

**Le procès-verbal est sujet à approbation par le conseil dans une séance ultérieure. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.**



**Jacinthe Hébert | Audrey Lapierre**



- vêtements
- graphisme
- objets promo
- impression
- grand format

Pour la réalisation de nouvelles idées publicitaires, pour des prix compétitifs, pour un service rapide et professionnel...

Nous sommes là pour vous !

**450 381-2908 | www.ideegraphik.com**  
775, Paul-Lussier, SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT



# idéegraphik

GRAPHISME | IMPRESSION | VÊTEMENTS | ARTICLES

450 381-2908

775, Paul-Lussier  
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

[www.idegraphik.com](http://www.idegraphik.com)

# AspirateurFR

RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL  
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE



[www.aspirateurfr.com](http://www.aspirateurfr.com)

450 502-7349

[info@aspirateurfr.com](mailto:info@aspirateurfr.com)



RBQ: 5729-5388-01



*Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires*

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0  
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143



## ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN AGRICOLE

### SERVICES SPÉCIALISÉS REMO

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

450 791-2209 REMO KESSELING

[servicesspecialisesremo@hotmail.com](mailto:servicesspecialisesremo@hotmail.com)

305, 5<sup>e</sup> avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

## Patrick Benoit Traiteur

- ♦ Buffet chaud ou froid
- ♦ Méchoui
- ♦ Cuisine Mobile
- ♦ Festival
- ♦ Camion réfrigérer



2240 rue Paul-Sauvé, St-Hyacinthe Qc. J2T 1C7  
St-Liboire 450-793-2010 Patrick 450-230-5007  
[traiteurpatrickbenoit@hotmail.com](mailto:traiteurpatrickbenoit@hotmail.com)

RBQ 8348-4337-09



450 791-2221  
PATRICK ROY, président

- Projet clé en main
- Pose de portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Gestion de projet
- Projet domiciliaire
- Garantie Maison Neuve
- Installation de murs et de planchers préfabriqués

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0

## La Coop Sainte-Hélène



Matériaux de construction - Quincaillerie  
Moulées - Engrais - Semences  
Herbicides - Centre de jardin

655, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot  
450 791-2666 [coopste-helene.qc.ca](http://coopste-helene.qc.ca)



Sophie  
Joubert  
décoratrice designer



& Services complets de décoration  
d'aménagement intérieur

450 791-2328

SUR RENDEZ-VOUS

Télec. : 450 791-2458

[d.deco.design@hotmail.com](mailto:d.deco.design@hotmail.com)

## DEGRANDPRÉ

Puits artésiens

Puits ▼ Pompes ▼ Traitement d'eau

5224, boul. St-Joseph, Drummondville QC J2A 3V9  
389, boul. Bois-Francis N, Victoriaville QC G6P 1G8  
819 472-3286 / 819 751-3286

RBQ: 8135-796-11



RBQ 8335-0668-42

## COFFRAGES INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET  
MARTIN FLUET PROPRIÉTAIRES

450 888-1313

780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot

[www.dfcoffrages.com](http://www.dfcoffrages.com)

TRAVAUX  
DE BÉTON

STRUCTURE  
D'ACIER

CHARPENTE  
DE BOIS



LES 2 FRÈRES

SUR LA ROUTE AVEC



CHEVROLET BUICK GMC CORVETTE

lussierchevrolet.com

Venez rencontrer Erik et Sonny

LORS DU MÉCHOUI DE

LA FÊTE DE LA FAMILLE À SAINTE-HÉLÈNE

Judith Racicot

jraticot@lussierchevrolet.com

450-778-1112



Yves Léonard

329, rue Henri-Paul Forest  
Ste-Hélène-de-Bagot (Qc) J0H 1M0  
RBQ : 5687-7996-01

Cell. : 450 518-4128  
Tél. : 450 381-4128  
info@helyelectrique.com

Étude notariale  
*Isabelle Chabot inc.*

Notaire & Conseillère juridique



785, Rue Principale, Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0  
Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

Me Isabelle Chabot | ichabot@notarius.net

www.isabellechabot.com

Excavation  
*Sylvain Plante*  
R.B.Q. 8102-7773-03 et Fils Inc.

217, Rang Charlotte  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION

Gravier • Sable • Pierre

Terre à jardin

Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES

ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER

PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V



Sylvain : 450 793-2534 Bar. : 450 793-2535



337, 3<sup>e</sup> rang  
Sainte-Hélène  
QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis

▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219

*Lise Guillemette*

Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900

491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0

**E-G-DION & FILS INC.**

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, J0H 1R0

PIERRE ET SERGE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE



SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca



450 791-2431

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!



Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251

Télécopieur : 450 546-5794

Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson

MARCEL ET PAUL-ANDRÉ BOUTHILLETTE SENC.  
Agent Ultramar / CST

450.791.2462  
1.888.791.2462  
819.477.1838

Une entreprise PROCHE  
de son monde

277, 5<sup>e</sup> Avenue  
Ste-Hélène-de-Bagot QC J0H 1M0



Émilie & Daniel Croteau  
Épiciers, propriétaires

**Marché Ste-Hélène**

685 rue Principale  
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0  
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823



**NOUVELLE PIZZERIA  
À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT**

**MED Express**

**MED Express c'est :**

- de délicieuses pizzas;
- de savoureux sous-marins;
- et plus encore!

**LIVRAISON : 450 381-6611**  
410, rue Couture, Sainte-Hélène-de-Bagot



Émilie & Daniel Croteau  
Propriétaires

**Bonisoir Ste-Hélène**

569 rue Principale  
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0  
Tél. : 450-791-2232 Téléc. : 450-791-2495



  
**VOYAGES TOURS  
Soleil**  
voyagestourssoleil.com  
Détenant d'un permis du Québec 703223

**Isabelle Péloquin**  
Conseillère en voyages  
Tél.: 450 278-5417  
1 844 772-3273  
Télec.: 450 250-4580  
isabellepelouquin216@hotmail.com

15 825, ave Saint-Louis  
Saint-Hyacinthe  
(Québec) J2T 3E7



**PIERRE-YVES MARTIN**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN inc.



770, RUE PAUL-LUSSIER  
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
J0H 1M0

**TÉL.: (450) 778-7271**

**450-791-2144**

Coiffure pour Elle et Lui

*Salon Francine Fluet Enr.*

526, 3<sup>e</sup> rang  
Ste-Hélène de Bagot  
J0H 1M0



*Relais Routier  
Petit  
Truck Stop*

*Luc Chicoine*



**450-791-2122**  
549, 3<sup>e</sup> rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0  
(Autoroute 20, sortie 152)



RBO 5592-8188-01

**PAYSAGEMENT  
Lapierre**



Sainte-Hélène-de-Bagot  
www.paysagementlapierre.com

**450-791-2765**  
patricklapierre@ntic.qc.ca





Votre complice immobilier.<sup>MC</sup>

*Soyez bien conseillé!*

**Martin Lussier**

 Courtier immobilier agréé DA  
martinlussier@royallepage.ca



\*Avec moi, votre propriété sera bientôt parmi les propriétés vendues\*

[www.martinlussier.com](http://www.martinlussier.com)

**450 230-6667**

# LAFORCE MÉCANIQUE

**450-381-AUTO (2886)**

**UNI-PRO** 

**EN RÉPARATION AUTOMOBILE  
ATELIER DE MÉCANIQUE**

Disponible Traitement pour Pare-brise



**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION, DIRECTION ET BIEN PLUS...)

**CHANGEMENT D'HUILE**

**TÉMOIN D'ANOMALIE**

(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

**AIR CLIMATISÉ**

**VENTE ET INSTALLATION DES PNEUS**

**GONFLAGE DES PNEUS À L'AZOTE**

**ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES**

**PETITE SOUDURE (MIG)**

**VOITURES DE COURTOISIE**

844 RUE PAUL-LUSSIER STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
DANS LE PARC INDUSTRIEL  
TEL 450-381-AUTO (2886)

**HORAIRE HABITUEL**

**LUNDI AU VENDREDI  
7H30 À 17H30**

## BILAN DE LA 14<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE VOTRE CAISSE

- 3 362 membres propriétaires
- 133 910\$ en retour aux membres et à la collectivité
- 187 millions de dollars d'actif, une croissance de 8,0%
- 332 millions de dollars de volume d'affaires sous gestion, une croissance de 8,5%
- Une caisse solide et performante bien implantée dans son milieu

Le dimanche 22 avril dernier, la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay a tenu sa 14<sup>e</sup> assemblée générale annuelle au Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot.

### Partenaire dans la communauté

Parce que la Caisse est une institution financière de nature coopérative, elle appuie de nombreux projets initiés par les organismes locaux et régionaux. En 2017, cet appui financier s'est traduit par le versement de plus de 33 910\$ en dons et commandites et en fonds d'aide au développement du milieu. Il s'agit d'un investissement considérable dans la collectivité et la Caisse est fière d'y laisser son empreinte.

### Être membre à ses avantages

Votre Caisse vous a versé plus de 27 500\$ en rabais et remises. C'est plus de 592 avantages remis ! Sans compter les nombreux rabais marchands et les privilèges liés à nos commandites.

### Prix de présence

Deux prix de présence ont été tirés parmi les membres présents soit un iPad et un crédit voyage de 500\$. Les gagnants sont Michel Forest et Kyle Beaudoin.

### Brunch

C'est plus de 150 personnes qui ont pris part au brunch qui avait lieu après l'Assemblée générale annuelle.

### Élections

Deux postes au conseil d'administration et un au conseil de surveillance étaient à pourvoir. M. Michel Houle a été réélu au conseil d'administration et M<sup>me</sup> Sylvie Fafard a été élue. M. Pierre Paré a été réélu au conseil de surveillance. Notez que M. Michel Giguère occupe l'ancien poste de M<sup>me</sup> Sylvie Fafard au conseil de surveillance.



M. Normand Choquette, directeur général de la Caisse, accompagne Kyle Beaudoin, gagnant d'un iPad et sa mère M<sup>me</sup> Karine Hamel.



M<sup>me</sup> Diane Hébert-Dubé, présidente de la Caisse, accompagne M. Michel Forest, gagnant d'un crédit voyage de 500\$.

**Choisir Desjardins,**  
c'est contribuer à changer  
les choses.